Notice descriptive	
Titre	Circulaire du 11 août 1999 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Arrêté ministériel relatif à la réduction des émissions polluantes des moteurs et turbines à combustion, ainsi que des chaudières utilisées en postcombustion, soumis à autorisation sous la rubrique 2910 (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	ATEP9980360C
Ministère	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Thématique de document	Prévention des risques
Type de document	Circulaire
Date de signature	11-08-1999
Date de publication	24-12-1999
Document	A0050077.pdf